



**Jean-Pierre Clamadieu**  
Président directeur général de Rhodia

“ Pour les entreprises, croissance économique et protection de l'environnement constituent des objectifs majeurs de notre société qu'il faut rendre compatibles. Les entreprises sont engagées dans le combat pour un développement durable et sont convaincues que celui-ci peut constituer un levier de compétitivité supplémentaire. Elles sont déterminées à travailler avec l'ensemble des parties prenantes : Etat, collectivités locales, syndicats de salariés, ONG... ”

## Le développement durable : un atout concurrentiel pour les entreprises françaises

### Missions

La Commission Développement durable est chargée de la définition de la stratégie du MEDEF sur les questions d'environnement, de changement climatique, d'énergie et de développement durable. L'objectif de cette commission est de promouvoir une croissance économique compatible avec le développement durable et de faire du développement durable un facteur d'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Elle représente les intérêts de celles-ci auprès des pouvoirs publics français et européens ainsi que dans les instances de concertation œuvrant dans le domaine du développement durable.

Elle fixe les priorités, élabore la doctrine et coordonne les travaux de quatre comités (Environnement, Changement climatique, Énergie et Développement durable).

Elle assure la promotion des instruments les mieux adaptés aux réalités des entreprises et accompagne ces dernières dans l'application des politiques environnementales, énergétiques et de développement durable.

Elle sensibilise également les acteurs économiques sur le lien entre environnement et amélioration de la compétitivité des entreprises et elle contribue à aider les entreprises (les TPE et les PME notamment) à promouvoir une démarche de développement durable.

### Organisation et fonctionnement

La Commission Développement durable du MEDEF, c'est :

- En quelques données :
  - un réseau de 500 experts de fédérations professionnelles de MEDEF territoriaux et d'entreprises ;
  - 4 comités qui animent une vingtaine de groupes de travail permanents ;
  - et des échanges permanents avec les personnes qualifiées (Etat, établissements publics, agences, etc.)
- Une plate forme d'échanges et de décisions sur le changement climatique, l'eau, l'air, les déchets, la santé et l'environnement, les risques industriels, les sites et sols pollués, le contrôle et la réduction intégrée des pollutions, la production et la consommation durables, la mise en œuvre de REACH, la biodiversité, la politique environnementale, la fiscalité environnementale, le rapport entre stratégie énergétique et compétitivité, la fiscalité énergétique, l'efficacité énergétique, les relations entreprises-ONG, la responsabilité sociétale de l'entreprise, les nouvelles régulations économiques, la stratégie nationale du développement durable, la financiarisation du développement durable, la notation extra financière...
- La vice-présidence de l'Industrial Affairs Committee (IACO) et la présidence de 4 groupes de travail au sein de BusinessEurope (changement climatique, énergie, pollution de l'air, production et consommation durables) ; la participation active à l'ensemble des travaux de la confédération européenne.
- Le REDD : un réseau de fédérations professionnelles et de MEDEF territoriaux dédié à l' Environnement et au Développement Durable qui a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, la promotion des initiatives locales et le renforcement de la coordination des actions nationales.

### Services aux adhérents

Elle assure la représentation des entreprises et porte leurs attentes dans le cadre des procédures de consultation et des nombreux mandats dont elle dispose dans des conseils nationaux : Grenelle de l'environnement, de la mer, débats publics, nanos, Conseil supérieur des installations classées (CSIC), Conseil national de l'air, Conseil national des déchets, Groupe facteur 4, Observatoire de l'énergie, Commission supérieure de l'énergie, Agences de l'eau...

La Commission Développement durable conduit une politique de sensibilisation des acteurs à travers l'organisation d'événements, de colloques, de campagnes de sensibilisation et la publication de nombreux supports de communication à destination des entreprises et notamment des PME (guides pratiques, brochures, sites Internet, etc.).

## Actualité

### ■ Dernières publications

#### ■ Guide biodiversité, janvier 2010

Dans le cadre de l'année 2010 année internationale de la Biodiversité, le MEDEF édite un ouvrage intitulé « Entreprises et Biodiversité : exemples de bonnes pratiques ». Son objectif est double :

- faire connaître et promouvoir les bonnes pratiques des entreprises dans le domaine de la biodiversité,
- permettre aux entreprises de présenter aux parties prenantes leurs démarches dans le domaine de la biodiversité.

Il s'agit d'un recueil de 79 fiches rédigées par des entreprises sur leurs initiatives et réalisations dans le domaine de la biodiversité. Les fiches sont réparties selon 11 rubriques : génie écologique, oiseaux et insectes, concilier biodiversité et économie, indicateurs, connectivité, pédagogie communication diffusion de bonnes pratiques, poissons et amphibiens, protection des végétaux, zones humides, biodiversité marine et recherche.

#### ■ Plaquette "REACH : Le temps passe ! Formez vos SIEFF maintenant !", décembre 2009

Pour aider les entreprises, et particulièrement les PME à organiser l'échange de données dans REACH (enregistrement, évaluation, autorisation des substances chimiques), le MEDEF, le Ministère de l'Écologie et le Ministère de l'Économie viennent de réaliser une plaquette pratique qui permettra notamment aux PME de se tourner vers les bons interlocuteurs.

#### ■ Cahier d'acteur du MEDEF : Le développement et la régulation des nanotechnologies, septembre 2009

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) organise en 2009/2010 un débat sur les « options générales en matière de développement et de régulation des nanotechnologies ». Le MEDEF, partie prenante à ce débat, a apporté sa contribution sous forme d'un cahier d'acteur, disponible sur le site de la CNDP et sur celui du MEDEF.

#### ■ Plaquette « Efficacité énergétique, clé d'une croissance durable », septembre 2009

Cette plaquette conçue à destination des acteurs institutionnels et des médias vise à expliquer l'importance de l'efficacité énergétique notamment au regard des objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement tout en proposant des voies d'amélioration des dispositifs déjà en place.

#### ■ Entreprises et développement durable : suivez le guide - deuxième édition, janvier 2008

Le guide est conçu comme un outil de travail au service de tous ceux qui veulent inscrire leur entreprise dans la voie du développement durable. Il montre que le développement durable appelle des actions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise et dans les secteurs d'activité les plus divers. Les trois piliers du développement durable y sont traités autour de thématiques fonctionnelles et sont illustrés par plus d'une centaine d'exemples de bonnes pratiques. La troisième version est en cours d'élaboration.

### ■ Les grands dossiers en cours

#### ■ Les petits-déjeuners développement durable du MEDEF

Informels, ils réunissent toutes les parties prenantes (entreprises, syndicats, ONG, administrations, consultants, universitaires, etc.) chaque mois autour des enjeux du développement durable (ex : nouveaux business models, relations entreprises-ONG-syndicats, etc.)

#### ■ Le Grenelle de l'environnement

Le MEDEF a versé au débat 58 propositions d'actions nouvelles qui constituent son corps de doctrine. Le MEDEF reste activement impliqué dans le processus (participation au comité de suivi du Grenelle et à l'ensemble des instances dédiées) et suit avec vigilance l'élaboration des projets de loi et la mise en œuvre des orientations. Il veillera notamment à la cohérence entre les échelons national et européen.

#### ■ Le changement climatique

Le MEDEF demeure très présent dans le débat national, européen et mondial et intervient sur les aspects suivants : taxe carbone, révision de la directive ETS, mise en œuvre des instruments de flexibilité Kyoto, préparation du Post 2012 en Europe et en France, etc.

#### ■ La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Le MEDEF suit attentivement les travaux relatifs à la mise en œuvre des mesures liées à la RSE en application du Grenelle de l'environnement (modification de la loi NRE, labellisation des entreprises responsables, etc.). En parallèle, il organise ses réflexions autour des questions de reporting extra financier, des relations entre les entreprises et les agences de notation extra financière, etc.

#### ■ La santé et l'environnement

Le MEDEF souhaite apporter la contribution et l'expertise des entreprises à la problématique santé-environnement qui couvre de nombreux aspects : qualité de l'air, plan national santé-environnement 2, réduction des expositions, nanotechnologies (participation au débat public, politique européenne...)

#### ■ La biodiversité

L'objectif du MEDEF est de contribuer à concilier activité économique et activité écologique et de favoriser la compatibilité de l'action de l'entreprise avec la préservation de la biodiversité. Outre sa participation au COMOP Trame verte trame bleue dans la suite du Grenelle de l'environnement, le groupe s'est fixé les priorités suivantes : procéder à l'inventaire des études, sensibiliser les entreprises, diffuser les bonnes pratiques des entreprises/filières professionnelles.

#### ■ La production et la consommation durables

La synthèse des travaux relatifs à la politique intégrée des produits et aux déchets permet d'aborder l'ensemble du cycle de vie des produits. Un accent particulier est mis sur la problématique de la responsabilité élargie des producteurs.

#### ■ Le contrôle et la réduction intégrés des pollutions

Le MEDEF participe très activement aux travaux français et communautaires relatifs à la mise en œuvre d'une approche globale et intégrée pour la réglementation de l'impact environnemental des sites industriels.

### Contacts

**Directrice Développement durable : Sophie Liger-Tessier**

■ [sliger@medef.fr](mailto:sliger@medef.fr) ■ Tél : 01 53 59 16 63/67

**Chef de service Environnement : Laurence Rouger-de Grivel**

■ [lrouger-de-grivel@medef.fr](mailto:lrouger-de-grivel@medef.fr) ■ Tél : 01 53 59 16 93

**Chargée de mission Développement durable : Noémie Chevalier**

■ [nchevalier@medef.fr](mailto:nchevalier@medef.fr) ■ Tél : 01 53 59 19 49

[www.medef.com](http://www.medef.com)